



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU**  
**06 JUIIN 2018**

L'an deux mil dix-huit, le **SIX JUIN** à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est assemblé en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis BISCARRAT, Maire.

**Étaient présents** : L.BISCARRAT – Maire – J.C.AILLOT – C.MAFFRE – G.A.FLEURY G.CLEMENSON – A.DEL BASSO – F.PANZA  
M.QUESTA – Adjoint M.CHRETIEN – G.RATAJEZAK – P.RELING – PR.MARTIN – S.CAPPEAU-FREJABUE  
T.VERMEILLE – MC.FOLIO – L.BUFFA – S.TRIBOLET P.BELMONTET – S.VANDEVOORDE – P.VERGER – *Conseillers municipaux*

**Excusés représentés** : C.ORTIZ par C.MAFFRE / L.CHAVANY par J.C.AILLOT  
S.MOLINET-LECLAIRE par PR.MARTIN / A.PERIN par M.QUESTA

**Excusés non représentés** : H.FAURE – A.SCIACQUA-LERIDON – E.CRETIN-RAFFET

**Secrétaire de séance** : G.RATAJEZAK

**Secrétaire de séance adjointe** : Magalie LEFER – Directrice Générale des Services ne participant pas aux débats

La séance est déclarée ouverte à 19 h 10

**Le Conseil Municipal :**

- **DESIGNE** à l'unanimité, M. Gérard RATAJEZAK, en qualité de secrétaire de séance.
- **APPROUVE** à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du 28 Mars 2018.
- **APPROUVE** à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du 12 Avril 2018.
- **PREND ACTE** de la communication par M. le Maire des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations de pouvoir :
  - \* Décision n° 2018 – D006 du 3 Mai 2018 – Autorisation d'ester en justice et à se constituer partie civile au nom de la Commune
  - \* Décision n° 2018 – D007 du 11 Mai 2018 – Attribution d'un logement vacant dans la résidence des bourgades pour un loyer mensuel de 342.55 €.
  - \* Décision n° 2018 – D008 du 16 Mai 2018 – Souscription d'un marché public pour les travaux d'aménagement de la Mairie avec les entreprises suivantes :
    - lot n°1 – Menuiserie : Entreprise AMC pour un montant de 21 006.32 € HT
    - lot n°2 – Peinture : Entreprise ICD 84 pour un montant de 14 299.66 € HT
    - lot n°3 – Electricité : Entreprise BRES ELECTRICITE pour un montant de 5 764.00 € HT
    - lot n°4 – Mobilier : Entreprise GROSJEAN pour un montant de 14 000.00 € HT
 soit un total de 55 069.88 € HT – 66 083.98 € TTC
- **FIXE** à l'unanimité, à 3, le nombre de représentants du personnel et de la collectivité pour siéger au sein du comité technique et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions au travail (CHSCT).
- **APPROUVE** à l'unanimité le classement dans le domaine public des voies communes, réseaux et espaces verts du lotissement « Campagne des Ramades »).

- **APPROUVE** à l'unanimité le classement dans le domaine public des voies communes, réseaux et espaces verts du lotissement « clos de la dame ».
- **DECIDE** à l'unanimité de confier pour la saison 2018, la gestion du snack de la piscine municipale par un contrat d'exploitation à Mme Aline DE MENDONÇA.
- **FIXE** à l'unanimité les tarifs de l'accueil de loisirs sans hébergement applicables à compter de la saison d'été 2018.
- **PROCEDE** à l'unanimité à la modification de la durée limitée pour les concessions temporaires et les columbariums au cimetière communal.
- **DECIDE** à l'unanimité d'intégrer dans l'inventaire communal, un véhicule restitué par la Communauté de Communes et considéré comme épave suite à un accident puis de procéder à sa réforme puisqu'économiquement irréparable.
- **FIXE** à l'unanimité le montant de l'indemnité allouée au Receveur Municipal.
- **APPROUVE** à l'unanimité, le plan de gestion alternatif aux pesticides applicable sur le territoire de la Commune, son plan de financement et la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau.
- **ENTEND** diverses communications sur le fonctionnement des services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

Fait à JONQUIERES le 07 Juin 2018,

Le Maire,  
Louis BISCARRAT



Le Secrétaire de Séance,  
Gérard RATAJEZAK

